



## Lyon

# Lyon: La circulation alternée, comment ça marche?

**POLLUTION** «20 minutes» vous explique tout ce qu'il faut savoir sur la circulation aletnée mise en place à Lyon et Villeurbanne ce vendredi 9 décembre...

b 3 contributions

Réagissez à cet article



Vue de Lyon ces derniers jours, lors du pic de pollution aux particules fines. - SIPA

**Elisa Frisullo**

D Publié le 08.12.2016 à 13:15

Mis à jour le 08.12.2016 à 13:45

Depuis que la décision du préfet est tombée vendredi, vous êtes nombreux à vous interroger sur la circulation alternée qui sera mise en place pour la première vendredi à Lyon et Villeurbanne. Qui peut rouler ? Quelles sont les dérogations accordées ? *20 Minutes* vous explique tout...

**>> A lire aussi : Pollution: Circulation alternée vendredi à Lyon et Villeurbanne, une première**

### • Qui est autorisé à circuler ?

Dès 5 heures, vendredi 9 décembre, suite à un **arrêté préfectoral**, la circulation alternée est mise en place à Lyon et Villeurbanne. Seuls les véhicules à moteur (voiture, moto, scooter) dont l'immatriculation se termine par un chiffre impair sont autorisés à rouler, le 9 décembre étant un jour impair. Si la mesure venait à être prolongée, les véhicules à moteurs pairs pourront rouler les jours pairs. A noter que le 0 est considéré par les autorités comme un jour pair. Les poids lourds de plus de 7.5 tonnes ont l'interdiction de circuler sur le secteur concerné (sauf dérogation).



### • Tous les axes sont-ils concernés ?

La circulation alternée concerne tous les axes lyonnais et villeurbannais hormis certaines voies urbaines et autoroutes. Ne sont pas concernés par les restrictions de circulation le boulevard Laurent-Bonnevay, le périphérique nord, l'A7, l'A6, l'A42.. Chacun pourra librement accéder aussi au parc relais de Vaise par le quai Sedalian, le quai du Commerce, le quai de la Gare d'Eau, la rue de Saint-Cyr et la rue du 24 mars 1852, dans le 9e arrondissement de **Lyon**.

Entre le boulevard Laurent-Bonnevay et le parc relais de la Soie, à Vaulx-en-Velin, le trafic sera autorisé quelle que soit l'immatriculation. L'itinéraire emprunté pour rejoindre le parking de la gare de Perrache depuis l'A7, en passant par l'échangeur autoroutier de Perrache et le cours de Verdun Récamière, est également exclu du périmètre de la circulation alternée.

**>> A lire aussi : Grenoble, un modèle à suivre en matière de lutte contre la pollution?**

### • Quels véhicules peuvent obtenir des dérogations ?

Plusieurs professions disposant de dérogations pourront rouler vendredi sans aucune restriction. La liste des véhicules concernés est consultable **sur le site de la préfecture**. Les forces de l'ordre et services de secours sont autorisés à circuler librement, les transports en commun aussi bien sûr, les camions de déménagement et d'approvisionnement des marchés, commerces alimentaires et restaurants, les véhicules de nettoyage de la voirie et camions poubelles, les taxis et voitures avec chauffeurs, les auto-écoles, les voitures de particuliers transportant au moins 3 personnes (covoiturage)...

### • Le stationnement sur la voirie est-il payant les jours de circulation alternée ?

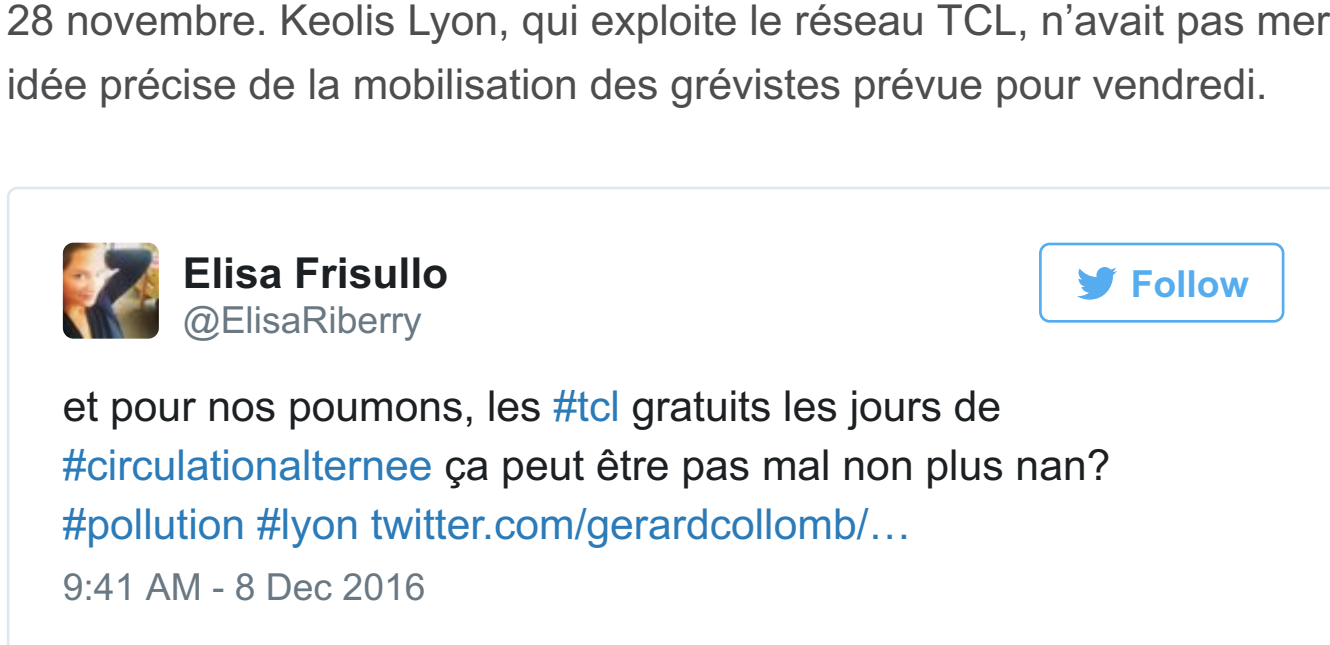
A Lyon, aucune mesure particulière concernant le stationnement n'a encore été annoncée par la municipalité. Mais à Villeurbanne, la mairie a décidé mercredi que, pendant ce pic de pollution, le stationnement résidentiel serait gratuit afin d'inciter les habitants à ne pas utiliser leur véhicule. «Les Villeurbannais qui sont stationnés dans leur zone de résidence et qui disposent d'une vignette à jour ne seront pas verbalisés (même s'ils ne se sont pas acquittés de leur forfait journalier ou mensuel)», précise la municipalité.

### • Les TCL seront-ils gratuits les jours de circulation alternée ?

Mercredi soir, les services du président PS de la Métropole Gérard Collomb indiquaient que la gratuité des TCL n'était pas envisagée. Une conférence de presse est prévue toutefois ce jeudi après-midi au Grand Lyon, en présence du Sytral, autorité organisatrice des transports en commun. Il est possible que la gratuité des TCL soit annoncée. A suivre, donc...



Mais même si les transports sont accessibles librement ce jour-là, se posera la question du fonctionnement **des TCL**, touchés par la grève des agents depuis le 28 novembre. Keolis Lyon, qui exploite le réseau TCL, n'avait pas mercredi soir une idée précise de la mobilisation des grévistes prévue pour vendredi.



Si vous avez encore besoin de renseignements complémentaires, la préfecture du Rhône a activé ce jeudi une cellule d'information du public concernant la circulation alternée. Le public peut ainsi appeler le 0811 00 06 69.

t Mots-clés :

- [pollution](#),
- [circulation alternée](#),
- [circulation](#),
- [tcl](#),
- [particules fines](#)

b 3 contributions

Réagissez à cet article

PARTAGEZ CET ARTICLE



SUIVEZ 20MINUTES



AILLEURS SUR LE WEB

Contenus Sponsorisés

TOP 20 des plus belles femmes de tennismen

TrendsCatchers

Les 8 aliments responsables du gonflement du ventre

Astuces Cuisine

Foie gras à Noël: livraison gratuite en Allemagne avec DPD

Foiegrasgourmet.com

Dites adieu aux dents jaunes grâce au vinaigre de cidre

Mieux Exister

10 photos militaires à couper le souffle

Oeuf Au Riz

Ils étaient des stars dans les années 80. Ce qu'ils sont devenus est impressionnant

TrendsCatchers

par Taboola

A LIRE SUR 20 MINUTES

**Lyon: Quelles précautions prendre pour la Fête des Lumières?**

**Les infos du matin: Circulation alternée, joueurs du PSG épinglés et mort de John Glenn**

**Lyon: La grève TCL se poursuit vendredi, jour de circulation alternée**

par Taboola

Fermer

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts.

[En savoir plus](#)

Fermer